

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 octobre 2015
Rapporteur :
Monsieur Philippe CALVEZ

N° 26

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 09/10/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 08/10/2015
(accusé de réception du 08/10/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention au projet jeunes de la MPT d'Ergué Armel

Dans le cadre de son projet jeunesse la MPT d'Ergué Armel organise une formation au reportage radiophonique destinée à un groupe de jeunes qui fréquente l'espace jeunesse. Ce groupe de jeunes a réalisé un reportage du festival des Vieilles Charrues dans le cadre d'un séjour semi-autonome qu'ils ont organisé eux-mêmes.

La MPT d'Ergué Armel anime une web radio situé au Braden et accompagne des jeunes adolescents dans la découverte des métiers liés à la vidéo et au reportage. Pendant 8 mois, un groupe de jeunes s'est initié aux pratiques de reportage encadré par les professionnels de la MPT. Cet apprentissage s'est concrétisé par la réalisation d'un reportage culturel dans le cadre du festival des Vieilles charrues.

Ce projet qui vise à valoriser l'investissement et l'implication des jeunes dans une action dont ils sont les principaux acteurs a été présenté en septembre aux habitants d'Ergué Armel, à la mairie annexe.

La MPT d'Ergué Armel sollicite une subvention de 800 euros dans le cadre de la politique jeunesse (11-15 ans) pour le matériel d'exposition photos.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser cette subvention (imputation budgétaire : 6574-7102-422) ;

2 - à signer l'avenant financier entre la ville et la MPT d'Ergué Armel.

Le maire,

Ludovic JOLIVET